

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
SECURITE SOCIALE ET DE LA PREVOYANCE
SOCIALE ET JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 87/283 du 5/6/87, MISSOU/TS/DGFP/DGPCET/SAVE7

portant Inscription au Tableau d'avancement
au titre de l'année 1985 de certains ...
Administrateurs de santé des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des cadres Adminis-
tratifs de la Santé Publique de la Républi-
que Populaire du Congo

En tête : LOLO Joseph

LE PREMIER MINISTRE

(/ISAS :

- DGB
- DCP
- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
 - (/u la loi n° 076/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de l'Ordonnance n° OI 84 du 23 Août 1984, portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;
 - (/u la loi n° 15/62 du 3 Février 1962, portant statut général des fonctionnaires;
 - (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;
 - (/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;
 - (/u le décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962, fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;
 - (/u le décret n° 65/50 du 16 Février 1965, fixant le statut commun des cadres Administratifs de la Santé Publique de la République Populaire du Congo;
 - (/u le décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, réglementant l'avancement des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
 - (/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires des cadres de la République Populaire du Congo;
 - (/u le décret n° 86/877 du 18 Juillet 1986, sur la prise d'effet des avancements et reclassements;
 - (/u le décret n° 84/856 du 8 Août 1984, portant nomination du Premier Ministre;
 - (/u le décret n° 85/1422 du 10 Décembre 1985 portant nomination des Membres du Gouvernement;
 - (/u le décret n° 85/1422 du 10 Décembre 1985, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement;
 - (/u le décret n° 85/260 du 5 Mars 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat;
 - (/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative paritaire d'avancement réunie à Brazzaville, le 3 Juin 1986
 - (/u le décret n° 62/198/FP du 5. (62) relatif à la nomination et à la révocation des Fonctionnaires;

DECRETE

M. P. U.

ARTICLE 1er. - ~~Ont~~ ~~inscrits~~ au tableau d'avancement au titre de l'année 1985, les Administrateurs de Santé des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des cadres Administratifs de la Santé Publique de la République Populaire du Congo dont les noms suivent :

Pour le 4° échelon à 2 ans :

Mr LOLO (Joseph) DSMIES B1le

Pour le 6° échelon à 2 ans :

-- Mme GBAGUIDI-GANDIGBE née LOUYA (Rose) SMI B1le

Pour le 9° échelon à 2 ans :

- Mr IBARRA Hilaire DSSMUS B1le

ARTICLE 2. - Le présent décret sera enregistré, publié au JORPC et ~~communiqué partout où besoin sera.~~

Brazzaville, le 6 JUIN 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de la Sécurité
Sociale, et de la Justice,

- Commandant Dieudonné KIMBEMBE.

Ange Edouard POUNGUI.

AMPLIATIONS :

- DGFP/DGPCE..... 3
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- MSAS..... 1
- DGSP..... 6
- INTERESSES..... 3
- DOSSIERS..... 9
- JORPC..... 3
- BST.DGFP..... 2
- SGG/BC..... 3./-